

CHRONOLOGIE LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR JUN 1990

20 mai : Tourisme : la Chambre des députés a adopté le nouveau code des investissements touristiques avec liberté d'investir et encouragement des jeunes promoteurs.

Finance : en 1990, l'encours de la dette s'élève à 5 825 millions de dinars selon le budget économique de la même année. Il représente 54,5% du produit national brut (PNB). Quant au service de la dette, il est de 1 225 millions DT dont 406 au titre d'intérêts. Le coefficient du service de la dette atteint environ 24% des recettes courantes.

22 mai : Enseignements supérieur : colloque sur l'université et les transformations sociales organisé par le Centre d'études et de recherches économiques et sociales (CERES) (16-19 mai) après une enquête de deux années réalisée par le centre. D'après cette étude, la capacité d'accueil des universités tunisiennes est dépassée de 23%, le taux d'échec est de 88% à la faculté des Lettres, 87% à la faculté de Droit (...).

23 mai : Culture : clôture du Festival régional de Sidi All Hattab (3-23 mai) sur les traditions socio-religieuses en Tunisie.

24 mai : Social : séminaire sur les accidents de travail en Tunisie (24-25 mai). Le nombre d'accidents de travail est passé de 39 935 en 1985 à 44 520 en 1987 soit 11,5% de plus. Les journées de travail perdues sont passées de 223 143 à 283 440. En 1988, sur 5262 accidents de travail enregistrés, le nombre de décès est de 179.

25 mai : Environnement : grêle dans la région de Kasserine. La culture céréalière serait endommagée sur 10 000 hectares.

France-Tunisie/Sport : accord dans le domaine sportif entre le ministre de la Jeunesse Hammouda Ben Slama et Jacques Blanc président du comité d'organisation des Jeux méditerranéens de 1992 : programme annuel d'échange de jeunes sportifs, organisation de rencontres et coopération dans le domaine de la médecine du sport.

Transport : début de la construction de l'autoroute Hammamet-M'saken longue de 90,5 km pour un coût total de 137 millions DT.

27 mai : Commerce : 5ème Foire des industries jordaniennes à Tunis.

Commerce : 7% des exportations tunisiennes en volume se sont effectuées en 1989 en direction de l'UMA et 2,9% vers le Proche-Orient contre 74% vers la CEE.

28 mai : Solidarité : journée nationale des handicapés, la Tunisie compte environ 20 000 handicapés moteurs. Visite du secrétaire d'Etat français aux handicapés. Mini téléthon organisé sur la chaîne nationale.

29 mai : Recherche : séminaire national sur la propriété industrielle et le rôle des brevets d'invention dans le développement technologique organisé par l'institut national de la normalisation et de la propriété industrielle (INNORPI). Chaque année, 1024 brevets sont déposés en Tunisie.

30 mai : Entreprise : proposition de rachat de 35% du capital de la Société tunisienne d'industrie automobile (STIA) (camions,

voitures) par la société italienne IVECO avec une offre d'investissement de 38 millions DT.

Santé : grève des médecins hospitalo-universitaires du secteur public. Deux revendications concernent l'octroi de la prime d'encadrement et de recherche pour les assistants hospitalo-universitaires et l'organisation des gardes dans les établissements hospitaliers.

Tourisme : enquête de l'Office national du tourisme tunisien (ONTT) sur le taux de fidélité à la Tunisie portant sur un échantillon de 5 046 vacanciers : 14,4% retournent pour la seconde fois en Tunisie, 6,6% pour la 3ème fois et 15,6% plus de 3 fois.

31 mai : Culture : la Fondation Beit el Hikma obtient le prix culturel allemand «Inter Nationes» d'un montant de 11 000 marks pour la traduction et la publication en arabe de l'ouvrage «Semilasso in Afrika» du prince allemand Furst Puckler Muskau qui a visité la Tunisie en 1835.

1 juin : France-Tunisie : signature de deux conventions de coopération financière relative à des aide-projets et à un don au profit de la Radio télévision tunisienne (RTT) et de la Télédiffusion de Tunisie (TDT).

2 juin : Recherche : séminaire sur les marchés publics organisé par le Centre de recherches et d'études administratives de l'Ecole nationale d'Administration et la Commission générale des marchés publics. Le volume des marchés publics en Tunisie dans les dépenses publiques (fonctionnements et équipements) en 1989 a été de 1 450 millions DT soit 20% du PIB.

4 juin : Tunisie/Italie : visite officielle de M. Zine El Abidine Ben Ali, président de la République tunisienne (4-6 juin) Au terme de sa visite, audience privée avec le pape Jean Paul II.

5 juin : Télévision : premier anniversaire de la diffusion d'Antenne 2 en Tunisie. Visite en Tunisie du président général de la chaîne de télévision française Philippe Guillaume qui annonce que les émissions doivent être diffusées en continu jusqu'à 20 heures.

Tunisie-Turquie : visite en Tunisie du sous-secrétaire d'Etat turc aux affaires étrangères (3-7 juin) : examen des possibilités de création d'une ligne maritime entre les deux pays.

6 juin : Finance : prêt de 17 millions de dollars de la Banque Mondiale à la Tunisie pour un projet de réorganisation et de développement de la recherche et la vulgarisation agricole.

Télévision : accord de coopération entre la Radio télévision tunisienne (RTT) et la télévision italienne (RAI) pour l'exploitation du satellite Olympus spécialisé dans la diffusion des programmes culturels.

7 juin : Social : grève dans les postes pour raisons salariales: les agents des PTT veulent bénéficier des mêmes augmentations que ceux du secteur public.

8 juin : Tunisie-Liban : visite officielle du président de la République libanaise M. Elias Hraoui à l'invitation du président de la République tunisienne.

Tunisie-RFA : coopération tuniso-allemande en matière de formation professionnelle dans les domaines de l'électronique et de l'informatique (pour les centres de Den Den et de Sousse).

Santé : adoption d'un programme national de santé mentale à l'issue d'un séminaire national organisé par le ministère de la santé en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En Tunisie, les affectations mentales sont estimées environ à 2% de la population.

Foire : première foire d'horticulture ornementale au parc Belvédère organisée par l'association des amis du Belvédère.

11 juin : Elections municipales : résultats officiels des élections municipales : taux de participation : 79,37% avec 5 listes ayant obtenu plus de 5% des voix. Les listes du RCD avec un taux de 98,20% des sièges ont obtenu la majorité des sièges dans 244 municipalités sur 246. On a dénombré à la clôture des listes le 30 mai : 264 listes dont 246 présentées par le RCD et 18 listes indépendantes dans les 12 gouvernorats; soit 4096 candidats (3778 RCD et 318 indépendants). Profil des 3 548 conseillers municipaux avant les élections du 10 juin : 3084 hommes et 464 femmes. Tranche d'âge : 53% entre 25 et 40 ans, 30% entre 40 et 50 ans, 9% plus de 55 ans. Professions : 30,9% fonctionnaires, 27,2% éducateurs, 1,2% professeurs universitaires, 0,8% industriels. La Ligue tunisienne des droits de l'Homme insiste sur la nécessité d'inscrire 1,3 million d'électeurs non inscrits.

16 juin : Presse : saisie de l'hebdomadaire El Fajr organe de Ennahda suite à un article de Rached Ghannouchi sur les élections municipales.

Transport : majoration de 10% des tarifs des taxis urbains.

17 juin : Tunisie-USA : signature d'un accord d'assistance alimentaire d'une valeur de 10 millions de dollars portant sur 90 000 tonnes de céréales. Les fonds de contrepartie générés par la vente de ces céréales contribueront au programme d'aide aux sinistrés du Sud tunisien.

Religion : désignation des membres de la délégation officielle des pèlerins de la Mecque conduite par Ali Chebbi secrétaire d'Etat chargé des affaires religieuses.

Sport : début du tour de Tunisie cycliste avec la participation d'équipes française et allemande. Absence des équipes maghrébines.

20 juin : Enseignement : résultat du baccalauréat, taux global de réussite aux deux sessions pour les établissements publics, privés et les candidats libres : 27,76%; 58 100 candidats étaient inscrits au baccalauréat 1990 dont, 37 516 en section lettres, 18 358 en mathématiques et sciences et 2226 en mathématiques et techniques.

Culture : ouverture des festivals d'été en Tunisie, Ahmed Khalled ministre de la Culture et de l'information déclare dans une conférence de presse que la Tunisie compte 266 festivals internationaux, régionaux et locaux dont 164 concernent la période estivale.

Tunisie-Zimbabwe : première session de la commission mixte bilatérale (20-23 juin). Signature d'un accord commercial.

22 juin : Tunisie-France : le Premier ministre français Michel Rocard a reçu son homologue tunisien Hamed Karoui à l'occasion de la réunion franco-africaine de la Baule pour évoquer la coopération franco-tunisienne.

23 juin : UMA : à la suite d'un concours, le poème du poète algérien Lakhdar Saihl devient le texte de l'hymne de l'UMA; pour le drapeau, c'est une oeuvre du Tunisien Mohamed Belaïd Bejaoui.

Tunisie-CEE : visite en Tunisie de Guy Spitaels président du parti socialiste belge et président en exercice de l'union des partis socialistes de la CEE.

24 juin : Economie : première usine pharmaceutique privée «Adwya» pour la fabrication sous licence d'une trentaine de spécialités du groupe français Rhône Poulenc dans la banlieue nord de Tunis. Elle sera opérationnelle en septembre.

Défense : 34ème anniversaire de l'armée nationale. Défilé aérien à El Aouina. Allocution du président de la République sur l'armée comme «école de dévouement et de don de soi». Remise d'insignes à des officiers généraux.

Santé : Journées tunisiennes de musicothérapie (23-24 juin) organisé par l'Association tunisienne d'aide aux sourds.

Culture : clôture du festival international de musique symphonique à El Jem (22-24 juin), organisé avec la participation de l'orchestre régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la cantatrice Barbara Hendricks.

25 juin : UMA : cérémonie d'installation de l'instance judiciaire de l'UMA prévue par l'article 13 du traité constitutif. Appel du président de la République pour l'élaboration d'une charte sur les droits de la communauté maghrébine en Europe.

26 juin : Religion : le chef de l'Etat reçoit le grand rabbin de Tunisie Haim Madar.

Tunisie-CEE : visite officielle de deux jours (26 et 27 juin) d'Enrique Baron Crespo président du Parlement européen dans le cadre de la concertation entre la CEE et le Maghreb.

27 juin : Tunisie-Asie : visite officielle d'Ismail Kheïll ministre tunisien des Affaires étrangères au Japon (27 juin - 1 juillet) et en Chine (1-4 juillet).

28 juin : Presse : suspension pour 3 mois du journal «El Fajr» organe de Ennahda à la suite de la publication d'un article de Rached Ghannouchi intitulé «état pour le peuple ou le peuple pour l'état».

Tunisie-France : visite en Tunisie de Michel Delabarre ministre français des Transports et de la Mer et jumelage des deux ports de Zarzis et de Dunkerque.

29 juin : Economie : accord de prêt de 5 millions de dinars koweïtiens (15,5 millions DT) à titre de participation du Fonds Arabe de Développement Economique et Social (FADES), remboursable en 22 ans à un taux d'intérêt de 4,5% pour la rénovation du réseau routier. La participation du FADES au financement de projets en Tunisie atteint 360 millions DT.

Femmes : création de la chambre nationale des femmes chefs d'entreprise au sein de l'UTICA.

Police : démantèlement d'un réseau international de trafic de bijoux et de devises entre l'Italie, la France et la Tunisie. Saisie de faux poinçons.

30 juin : Enseignement supérieur : libération des 96 étudiants appelés sous les drapeaux à la suite des grèves universitaires.

UMA/Télécommunications : début d'application des mesures adoptées par le conseil des ministres des postes et des télécommunications de l'UMA : réduction de 10% des tarifs locaux appliqués aux communications téléphoniques et télégraphiques avec les autres pays de l'UMA.